

## **Nouvelles directives et interprétations pour les arbitres**

### **Saison 2014-2015**

\*

Pour la saison 2014-2015, cinq nouvelles directives seront mises en application par les arbitres, dans un souci constant d'uniformisation des interprétations par rapport aux championnats professionnels.

Vous en trouverez explication ci dessous.

1. **Le plaquage à retardement sur le buteur.** Il ne sera plus automatiquement sanctionné par une expulsion temporaire. Seule la gravité et l'intensité du geste entraîneront, ou pas la sanction d'un carton jaune, voire rouge (en cas d'agression grave). Dans tous les cas, une pénalité devra sanctionner le plaqueur.
2. **Cas du joueur relançant une bagarre entre deux joueurs.** Lors d'une bagarre, le troisième joueur, celui qui vient relancer un accrochage entre deux joueurs et vient ainsi envenimer la situation, sera systématiquement sanctionné par un carton jaune.
3. **La réalisation d'une transformation après un essai.** Après un essai, la transformation pourra être tentée en coup de pied tombé (en drop), le libre choix est laissé au buteur.
4. **Les plaquages dangereux (\*).** Les plaquages en tenaille (*grapple tackle*), les plaquages en étau (*crusher tackle*), les plaquages au cours desquels le bras ou la jambe du plaqué est tordu (*chicken wing*) et les plaquages faucheurs (*cannonball tackle*) seront directement sanctionnés d'un carton jaune.
5. **La communication entre capitaines et arbitre.** Les capitaines ne seront autorisés à parler aux arbitres que durant les arrêts de jeu (essais, blessures ou si l'arbitre donne un avertissement). Les pénalités et les mêlées ne sont pas considérées comme arrêts de jeu.

(\*) Voir la définition et des illustrations de ces plaquages sur le site de la CCA :

<http://arbitrage13.e-monsite.com/pages/reglements-du-rugby-a-xiii/notes-explicatives.html>

Juillet 2014